

# Saint Ilpize

## Le Bulletin Municipal

No 2 : juin 2008

une page d'information officielle distribuée par la Mairie

### **Le mot du Maire .....**

*Vos élus sont au travail ! Les délégations ont été désignées et chaque conseiller a reçu ses attributions, pour travailler seul ou en groupe, comme vous l'indique le bulletin précédent .En plus, certains conseillers sont présents dans des commissions d'organismes extérieurs.*

*C'était notre promesse, être présent pour être reconnu.*

*Vous informer c'était aussi une promesse, et ce deuxième bulletin en est la concrétisation. Vous y trouverez la présentation du budget primitif faisant apparaître la répartition des charges et des produits, par rapport au montant total, dans chaque section. Et dans les prochains numéros du bulletin nous vous informerons sur les actions entreprises et les projets à l'étude.*

*Egalement dans ce bulletin figure un article sur les cérémonies commémoratives. J'ai voulu donner plus de solennité aux commémorations et je remercie le corps des sapeurs pompiers, la section d'anciens combattants, les conseillers municipaux et la population qui, par leur participation et leur présence, ont honoré ceux qui ont donné leur vie pour sauvegarder notre liberté.*

*Soyez assurés que, comme par le passé, ainsi que dans d'autres affaires, je ne ménagerai pas ma peine pour servir Saint Ilpize et ses habitants.* Jean Fostier

## **le budget de la commune**

### **un évènement important dans le calendrier municipal**

Nous avons demandé à Monsieur le Maire de nous le présenter.

« Ce budget est avant tout un budget de transition. Nous avons voulu être prudents et ne prendre aucun engagement sans être certains de pouvoir faire face.

Pour ce premier exercice, conformément à nos engagements, nous ne souhaitons pas emprunter avant d'avoir pu analyser en profondeur la situation générale. Les conseils judicieux du Comptable du Trésor sont venus renforcer notre position et nous avons préféré suivre ses conseils compétents, n'en déplaise à certains. Afin de réaliser un budget il faut savoir faire preuve de modestie et de bon sens.

Nous nous attachons à étudier les besoins et les possibilités. Nous ne voulons surtout pas mettre la charrue avant les bœufs - avant tout nous voulons faire un inventaire des priorités et étudier les moyens de les satisfaire. Parmi celles-ci il y a surtout la réfection des voies communales. Gilles Chicoutel, Alain Rolland et

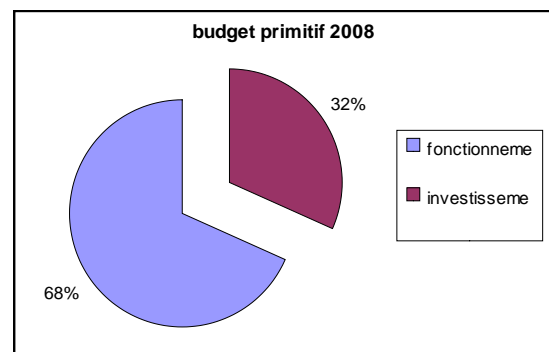
Jean-François Servant les ont parcourues et ont dressé le bilan. Au dernier Conseil Municipal il a été décidé d'intervenir sur les portions présentant une priorité.

Certaines charges sont relatives aux engagements pris il y a un certain temps. Nous avons à faire face à des charges qui, bien que connues de nos prédécesseurs, n'ont pas été mentionnées dans les dépenses à venir, donc non inscrites dans le Budget Prévisionnel 2007. Il s'agit entre autre du coût de l'étude de la ZPPAUP dont le montant à la charge de la commune s'élève à 5500€. Il y a également la redevance de l'assainissement non-réglée à Villeneuve pour 1400€.

Les finances font partie de nos principales préoccupations et nous agissons de sorte à être le plus efficace possible. Nous vous présentons ci-dessous la répartition des charges et recettes du budget de la commune pour la section fonctionnement et investissement. »

### **Budget primitif 2008**

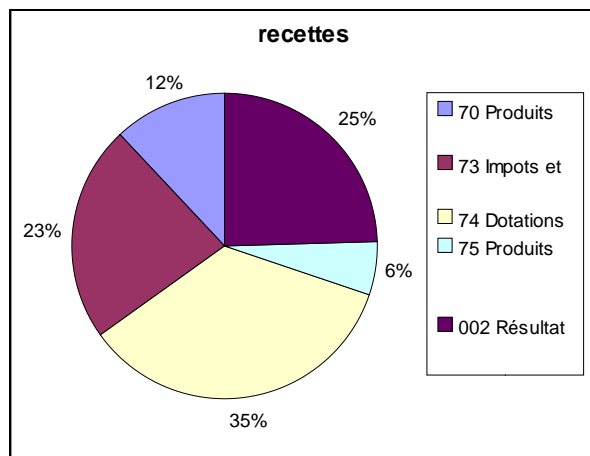
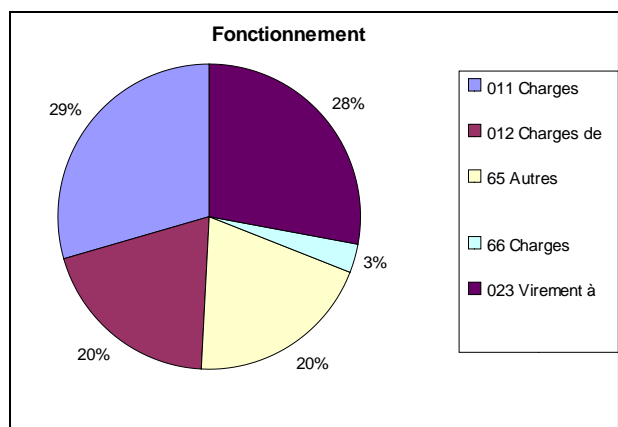
Fonctionnement	213560	68,34
Investissement	98940	31,66
Total	312500	



## Fonctionnement

Dépenses	Montant	%
011 Charges générales	62900	29,45
012 Charges de personnel	42100	19,71
65 Autres charges de gestion courante	42477	19,89
66 Charges financières	6500	3,04
023 Virement à la section investissement	59584	27,90
<b>Total</b>	<b>213561</b>	

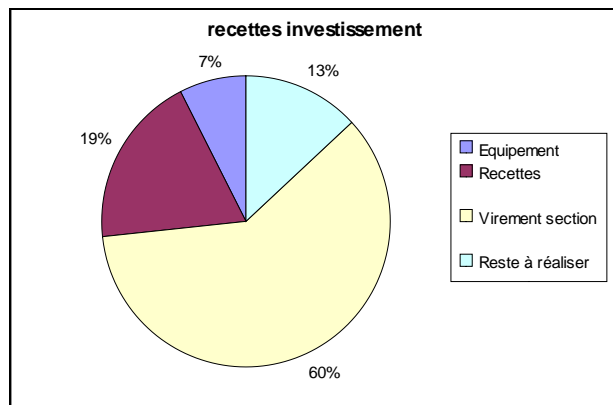
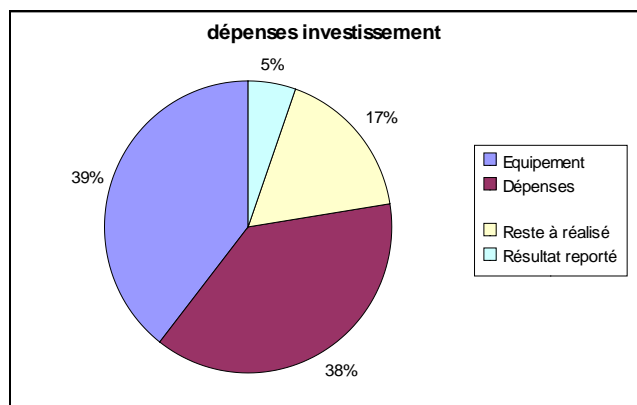
Recettes	Montant	%
70 Produits des services	25550	11,99
73 Impôts et taxes	48781	22,90
74 Dotations	74 406	34,93
75 Produits de gestion courante	12000	5,63
002 Résultat reporté	52297	24,55
<b>Total</b>	<b>213034</b>	



## Investissement

Dépenses	Montant	%
Equipement	39035	39,46
Dépenses financières	37677	38,08
Reste à réalisé	16933	17,11
Résultat reporté	5295	5,35
<b>Total</b>	<b>98940</b>	

Recettes	Montant	%
Equipement	7415	7,50
Recettes financières	18980	19,18
Virement section fonctionnement	59584	60,22
Reste à réaliser	12961	13,10
<b>Total</b>	<b>98940</b>	



### La création d'une commission pour les jeunes de la commune

*Vous êtes jeune et vous avez envie de rencontrer d'autres jeunes de la commune ? De passer de bons moments ensemble ? Peut-être envie aussi de faire quelque chose pour les autres personnes dans la commune, de les aider ?*

*La première rencontre de la commission « jeunes » aura lieu à la Mairie le vendredi 27 juin à 20h 30. Venez nombreux !*

# ***Le CCAS - centre communal d'action sociale***

## **Nous tenir informés**

En plus des actions « obligatoires » le CCAS vise à aider autant que possible les habitants de la commune sur un plan social. Les actions peuvent être très diverses, aussi bien un soutien moral qu'une aide pratique : un transport urgent, une aide à domicile.

Il est évident que pour mieux agir, nous avons besoin de connaître vos priorités, vos préoccupations et vos besoins. Pensez donc à nous en tenir informés.

## **Les premiers pas**

Dans un premier temps il a été décidé de proposer à ux personnes de la commune

- une assistance pour les démarches administratives
- une mise en relation avec l'assistante sociale pour les personnes qui le désirent
- un service d'information sur les aides possibles

## **Nous contacter**

*N'hésitez pas à contacter les membres du CCAS:*

Martine Defay	04 71 76 65 85
Anne Hazebaërt	04 71 74 70 24
Ginny Rossiter	04 71 74 73 04
Jean-François Servant	04 71 74 73 24

**L'École** .....L'école de Villeneuve étant maintenue pour l'année scolaire 2008 -09, pensez à signaler les nouvelles inscriptions à l'institutrice.

## **Les Cérémonies de commémoration**

### **La Journée de Souvenir**

Cette journée a été commémorée à Saint Ilpize le 27 avril, en présence des pompiers de Villeneuve-Saint Ilpize, des anciens combattants de Villeneuve-Saint Ilpize et de nombreux membres du public, à la fois habitants de la commune et visiteurs.

Selon le protocole organisé par M Mauranne, ancien combattant, la cérémonie a commencé par les sonneries traditionnelles, suivies des chants des partisans. Ensuite le Général de Rochegonde, président des anciens combattants, et M le Maire de Saint Ilpize ont déposé une gerbe au monument de Saint Ilpize. Après ce moment solennel, M le Maire a fait lecture de la lettre des déportés.

Un vin d'honneur a eu lieu à la salle polyvalente après la cérémonie.

### **La Journée du 8 Mai**

Une cérémonie a eu lieu à Saint Ilpize autour du monument aux morts en présence des pompiers, des anciens combattants, et des habitants de la commune. Après les sonneries, une gerbe a été déposée au monument, puis M Mauranne, ancien combattant, et M le Maire ont fait lecture de textes.

Ensuite les personnes présentes, ayant traversé le pont, se sont jointes aux personnes rassemblées à Villeneuve, et ensemble les deux villages ont de nouveau commémoré les morts, en s'arrêtant au monument aux trois martyrs à la sortie du village, avant de continuer au cimetière de Villeneuve. Pendant la cérémonie, le drapeau a été déployé au-dessus du monument.

Un vin d'honneur a été offert par la Mairie de Villeneuve après les cérémonies.

## ***en bref.....***

*\* Récemment deux chiens errants ont attaqué un troupeau de chèvres dans la commune, causant d'importants dégâts. « Les chiens qui divaguent deviennent un réel problème » dit l'agriculteur concerné. « Il y en a de plus en plus. Et certains sont dangereux. J'ai pris des photos : les blessures sont impressionnantes. »*

*Il a raison. Chaque propriétaire de chien doit s'assurer que son chien ne divague pas. Il est à souligner que la responsabilité du propriétaire peut être engagée en cas de problème.*

*\* L'été s'approche, et avec l'arrivée des jours meilleurs, c'est le moment où les gens pensent à faire le vide, à se débarrasser de tout ce qui traîne dans les granges, les caves, les jardins, et bien sûr, les maisons. Pensez au recyclage ! Une excellente déchetterie se trouve à Brioude pour les objets qui sont trop encombrants pour mettre dans les poubelles.*

### **Le Comité des Fêtes de Saint Ilpize**

#### ***le 19 juillet - un concours de maisons fleuries***

Il faut si peu pour embellir une maison, quelques fleurs disposées sur les rebords de fenêtre, de jolis pots en bas de l'escalier, ou des paniers fleuris accrochés aux poutres, une plante qui s'agrippe au mur. ***Si peu, et déjà la maison sourit.***



Et avec une maison souriante à l'image des fleurs d'été, il est encore temps de penser au concours de maisons fleuries. Ce concours, sponsorisé par trois magasins de Brioude, *Gamm Vert*, *Agri Sud-Est*, et *Baobab*, culminera l'après-midi du 19 juillet, quand le jury se promènera dans les villages de la commune et attribuera un 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix.

### **La Châtellenie de Saint Ilpize**

L'association s'est engagée avec passion dans la préservation du Patrimoine Local, Humain et Culturel. Elle développe toutes ses actions par une démarche visant à réanimer et à retracer l'héritage transmis par nos anciens : histoire, littérature, habitat, costumes, patois, cuisine, traditions...

Chaque année, le site de Saint Ilpize et de Ribeyre est visualisé par des manifestations, des concerts, des conférences, des expositions ...

La Châtellenie de Saint-Ilpize : 06.82.25.01.40. E.mail : [chatelleniesaintilpize@orange.fr](mailto:chatelleniesaintilpize@orange.fr) web : [chatelleniedesaintilpize.com](http://chatelleniedesaintilpize.com)

## **le calendrier d'été – le calendrier d'été – le calendrier d'été**

juillet, août, tous les samedis et dimanches, Saint Ilpize, ouverture de l'église de 15h à 18h, juillet, août, en week-end, visite guidée du château, de l'église et de la cité médiévale. Horaires affichées à la mairie.

Du 12 juillet au 15 août : St Ilpize- Chapelle Castrale. Expositions picturales diverses organisées par les Amis de St Ilpize

Samedi 19 juillet : St Ilpize : jury du concours de maisons fleuries organisé par le Comité des Fêtes de St Ilpize

Samedi 23 juillet : Tapon : concert aux chandelles avec Musique sur un Plateau, dans le cadre de son festival d'été. Quintette d'instruments à vent : hautbois, flûte, basson, clarinette et cor. Des bandeaux seront distribués à l'entrée pour permettre aux auditeurs d'écouter sans voir les musiciens, le thème étant le sens de l'ouïe.

Dimanche 3 Août : St Ilpize : La Page d'Histoire, organisé par la Châtellenie de St Ilpize  
15h : Animations : Les travaux domestiques féminins au XIXe S. en costumes. Après midi dansant.

Mardi 5 août : St Ilpize, salle polyvalente, à 19h : réunion d'information pour présenter la ZPPAUP (Zone de protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager)

Vendredi 8 août : Tapon : concert, Chapelle de Tapon, à 20h 30, par un groupe hollandais - piano, accordéon, contrebasse, et 4 violons (quête au profit de la Chapelle)

Samedi 9 et dimanche 10 août :

St-Ilpize. 11<sup>ème</sup> Festival des Mots, organisé par la Châtellenie de Saint Ilpize. Thème : la nuit

9 août : 20h30 concert. 21h30 : récital et slam, remise du prix national de poésie et du conte pour enfants.

22h30 : à la découverte des constellations avec M. Mourlevat (ass. Orion).

10 août : La page d'histoire (suite) 9h30 : randonnée pédestre (6 -8 km). Départ Mairie de St Ilpize. « Balade au pays des cabanes de vignes ». Evocation historique de l'activité viticole de la Ribeyre.

Dimanche 24 août : St-Ilpize. « Les créateurs face à leurs oeuvres », organisé par La Châtellenie de Saint -Ilpize. Chapelle du château de 10h à 19h. Artistes et artisans (dont la plupart aux métiers d'art) exposent leurs oeuvres et expliquent leurs techniques.